

Questions d'Education

Lundi 11h30, mardi 17h30, jeudi 12h30 et vendredi 18h30



Le rendez-vous des parents animé par Dominique Sénore

J'ai deux maisons

Un documentaire réalisé par Pascal Gaze.

La loi du 4 mars 2002 donne aux parents, qu'ils aient été mariés ou non, et qu'ils soient donc séparés ou divorcés, les moyens d'exercer tous les deux l'autorité parentale en pratiquant ce que l'on appelle aujourd'hui "la résidence alternée". En 2002, 10 % des couples français en cours de divorce ont choisi cette solution.

Si ce mode de garde semble de plus en plus répandu, ou tout au moins médiatisé, n'est-il pas, néanmoins, réservé à une certaine catégorie sociale ? Cette alternance de lieux de vies n'est-elle pas déstabilisante pour les enfants et sont-ils tous capables de la vivre sereinement ?

Quelles conditions doivent être réunies afin que le système fonctionne pour le mieux dans l'intérêt de l'enfant ?

Est-ce notamment le moyen de mieux investir les pères de l'éducation de leur enfant ?

Pour ce documentaire, nous avons souhaité recueillir les témoignages d'enfants et de parents vivant le système de la résidence alternée. Trois familles ont accepté de répondre à nos questions et nous faire partager leurs expériences.

Pour compléter cette parole familiale, nous avons rencontré M. Berger, juge aux affaires familiales et Mme Martin-Lebrun, pédiatre et co-auteure avec M. Poussin du livre "Enfants du divorce, psychologie de la séparation parentale".